

# **Compte-rendu du Conseil Municipal du 17 juin 2021 Tenu à la Salle Polyvalente à 20 h 30**

**Présents :** MM. CALAS Franck, CHAMPION Jean-Pierre, KNEPERT Marie-Laure, MABRU Philippe, MARTINEZ Frédéric, PERRAUD Camille, POULAIN Christophe, QUILLIEN Alexandre, REY Didier, ROBERT Magali, ROLLET Jocelyne, VANNIER Thomas formant la majorité des membres en exercice

**Excusé(e)s :** CHABANON Thierry, DE CLAVIERE Eric (pourvoir à CALAS Franck), PAULE Emilie

**Presse :** AUBOUIN-DECROIX Christine pour le Progrès de l'Ain

**Le Maire,** Franck CALAS déclare ouverte la séance du Conseil Municipal.

**Secrétaire de séance :** Jocelyne ROLLET

\*\*\*\*\*

Avant de commencer la séance, Monsieur Le Maire demande l'accord des membres du Conseil Municipal pour l'ajout d'un point à l'ordre du jour : modification du bail du commerce « le Cheval Blanc ».

L'ensemble des membres présents donne son accord.

Le compte-rendu du 20 mai 2021 est approuvé et validé à l'unanimité.

**Puis, selon l'ordre du jour :**

## **I/ Décision modificative n°2**

Monsieur le Maire explique qu'une demande d'annulation de location de la salle polyvalente nous est parvenue. Le contrat avait été fait en 2020 pour une réservation en novembre 2020, reportée en mai de cette année en raison des conditions sanitaires. Celles-ci n'étant pas meilleures en mai de cette année les personnes ayant réservé ont préféré annuler et demandent le remboursement de leur acompte pour un montant de 156 €. Cette somme est à imputer sur le compte 673 (titres annulés – exercice antérieur) sur lequel nous n'avions prévu que la somme de 100 €. Il manque donc des crédits sur cette ligne budgétaire.

M. le Maire demande l'accord du Conseil pour transférer la somme de 56 € du compte 022 (dépenses imprévues) sur le compte 673.

Après délibération l'ensemble des membres du Conseil Municipal accepte les écritures énoncées et autorise M. Le Maire à signer tout document s'y rapportant.

## **II/ Désignation d'un élu référent PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que la Communauté de Communes Val de Saône Centre a approuvé le PCAET 2021-2026 lors du conseil communautaire du 27 avril 2021.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions, un élu communal référent PCAET doit être désigné. Celui-ci aura pour rôle de :

- faire le relais entre la commune et la communauté de communes dans la mise en œuvre des actions et leur suivi.

- faire remonter à la communauté de communes les actions réalisées par la commune dans le cadre du programme d'actions validé via un partage de fichier commun à mettre en place.
- participer aux ateliers thématiques (par exemple, mobilité) pour lesquels la commune est pilote de l'action ou partenaire associé.
- assister aux formations/réunions d'informations prévues dans certaines fiches actions du PCAET.
- faire le relais auprès des habitants de la commune ou autres acteurs du territoire dans le cadre d'actions d'information et de sensibilisation.

Suite à la demande de Monsieur le Maire, Monsieur Jean-Pierre CHAMPION se porte volontaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité désigne Monsieur Jean-Pierre CHAMPION, élu communal référent PCAET.

### **III/ Modification de la dénomination des co-gérants du Cheval Blanc**

Lors de la signature du bail Maître Sophie ANGELI s'est aperçue que le bail était fait au nom de VAGANAY Vladimir et FAVRE Axelle. Ceux-ci ont, sous les conseils de leur comptable, créé la « SARL AMA ».

Sur la demande du notaire Monsieur le Maire demande aux conseillers l'accord pour modifier la dénomination des locataires-gérants du « Cheval Blanc ».

Accord à l'unanimité des membres du Conseil.

### **VI/ Rapport des commissions**

#### **Cadre et qualité de vie**

Madame Jocelyne ROLLET nous informe que :

- Le nombre de dossiers déposés est assez conséquent.
- Le service ADS de la communauté de communes va avoir des difficultés à traiter les dossiers d'urbanisme du fait qu'Isabelle MONIOTTE quitte le service prochainement et que son remplacement est en cours.
- La journée nettoyage de la commune s'est très bien déroulée. Des remontées positives des habitants. A savoir que le nettoyage s'est principalement effectué dans le village qui s'est révélé ne pas être trop envahi de détritus. Lors de la prochaine journée nettoyage à voir s'il ne serait pas judicieux d'intervenir sur des lieux connus de la commune pour ses dépôts sauvages.

#### **Jeunesse et Affaires Culturelles**

Monsieur Philippe MABRU informe les membres du Conseil

- Le jeudi 10 juin sa commission s'est réunie et qu'il a été décidé :
  - o d'annuler la fête de la musique du fait du protocole sanitaire compliqué à mettre en place ;
  - o de maintenir le feu d'artifice du 10 juillet ;
  - o de mettre en place un nouveau mouvement très en vogue sur les réseaux sociaux : « trouve mon galet 01 » qui serait destiné aux enfants de 6-8 ans. Les membres de la commission proposent de cacher quelques galets avec le logo de la commune. Ceux qui auront été trouvés entre juillet et août devront être ramenés en Mairie qui leur remettra une « petite surprise » ;

- le jury du prix jeunes lecteurs a été choisi. Il se compose de 11 enfants (9 filles et 2 garçons) qui auront chacun 5 livres à lire. Une réunion débat se déroulera le 11 septembre puis le 29 septembre une deuxième rencontre permettra de choisir le lauréat ainsi que le livre vainqueur. Le 2 octobre une remise officielle sera faite à la salle polyvalente.
- de reporter la collecte des jouets aux mois de mai/juin 2022 ;
- les flyers concernant la fête de la courge sont en cours de distribution.
- Suite à sa rencontre avec M. Brice PONCHON, il a été décidé que l'animation découverte de l'univers du graffiti et street art se ferait sur 2 jours en septembre (le 4 et le 18) pour peindre les fresques et ce après une explication sur la prévention « les lois et le graffiti ». Le devis de 684.65 euros est accepté. Reste à charge de la commune l'achat de 4 panneaux bois, masques et gants. Cette animation, destinée aux enfants ayant entre 10 à 16 ans, se composera de 4 groupes de 3 à 4 participants. Une information sera faite auprès des habitants de la commune.

### Administration Générale

Monsieur Jean-Pierre CHAMPION nous informe que sa commission se réunira le 24 juin.

### Gestion du Territoire

Monsieur Didier REY informe que :

- En présence de Camille PERRAUD ils ont reçu l'architecte Julie HERGGOTT pour une première étude des travaux de réhabilitation des 2 pièces situées au-dessus du commerce. Il en est ressorti quelques bonnes idées qui permettraient une valorisation du pisé existant. Un rendez-vous est prévu avec une deuxième architecte : Mme DUGEAI-PEYRAUD.
- Des travaux électriques sont à prévoir au commerce.
- Mécénat ONF : Monsieur le Maire s'est rendu au rendez-vous prévu entre l'ONF, le rugby club d'Oyonnax et Fermob. Les dirigeants de la Sté Fermob nous ont fait savoir qu'ils étaient très contents d'intervenir sur notre commune du fait que leur entreprise se trouve à proximité. Le choix des essences d'arbres qui seront plantés ont été choisies en collaboration avec Monsieur DENIAU de l'ONF (pins sylvestres – 40 % + pins maritimes – 40% + chênes pédonculés – 10 % + cèdres de l'Atlas – 10 %) qui représenteront 3000 plants.
- Divers rendez-vous sont prévus d'ici la fin du mois de juin (2AS, TMF, Cottey Frères....).
- Chemins disparus : un courrier a été envoyé à tous les propriétaires concernés par le chemin rural dit de la Bourra afin de connaître les exploitants de ces dites parcelles.
- Le lampadaire chemin des Juifs va être installé par l'entreprise Babolat.
- TMF a effectué le traçage PMR au parking du pigeonier.
- 2 panneaux ont été installés impasse de la Grande Charrière et sur le parking du pigeonier.
- 5 plots vont être installés (3 à l'arrêt de bus de Flurieux et 2 impasse du Cerisier).
- 2 devis ont été demandés à CLAAS et BERNARD pour changer la tête de l'élagueuse.
- Le trou qui s'était formé route du Jorfond a été rebouché.
- Camille PERRAUD a terminé les demandes de dérogations pour les mises aux normes PMR.

## VII/ Questions diverses

Monsieur Frédéric MARTINEZ demande ce qu'il peut mettre exactement sur panneau pocket par rapport aux nombreux envois de menus des gérants du Cheval Blanc. Monsieur le Maire lui répond que c'est à la commission communication d'en décider.

Madame Jocelyne ROLLET nous informe qu'il y a un problème au niveau de l'éclairage public aux Avaneins. Une demande d'intervention sera faite au SIEA par le secrétariat.

Monsieur le Maire, Franck CALAS, informe qu'il a enlevé une barrière située vers la bibliothèque car elle était posée au sol suite à un choc avec un véhicule.

Un point est fait sur les élections à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Maire, lève la séance à 22 h 20.

**Le Maire,  
Franck CALAS**

